



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

Formation EIN2000 aux services instructeurs

Urbanisme

ddtm-sern-nb@herault.gouv.fr

Sommaire de la présentation

- **Types de milieux rencontrés**
- **Activités professionnelles rencontrées**
- **Facteurs d'incidences et de menaces**
- **Incidences directes**
- **Incidences indirectes et menaces**
- **Mesures d'évitements et de réductions**

Milieux Récepteurs

Milieu Humide

Milieu Agropastoral

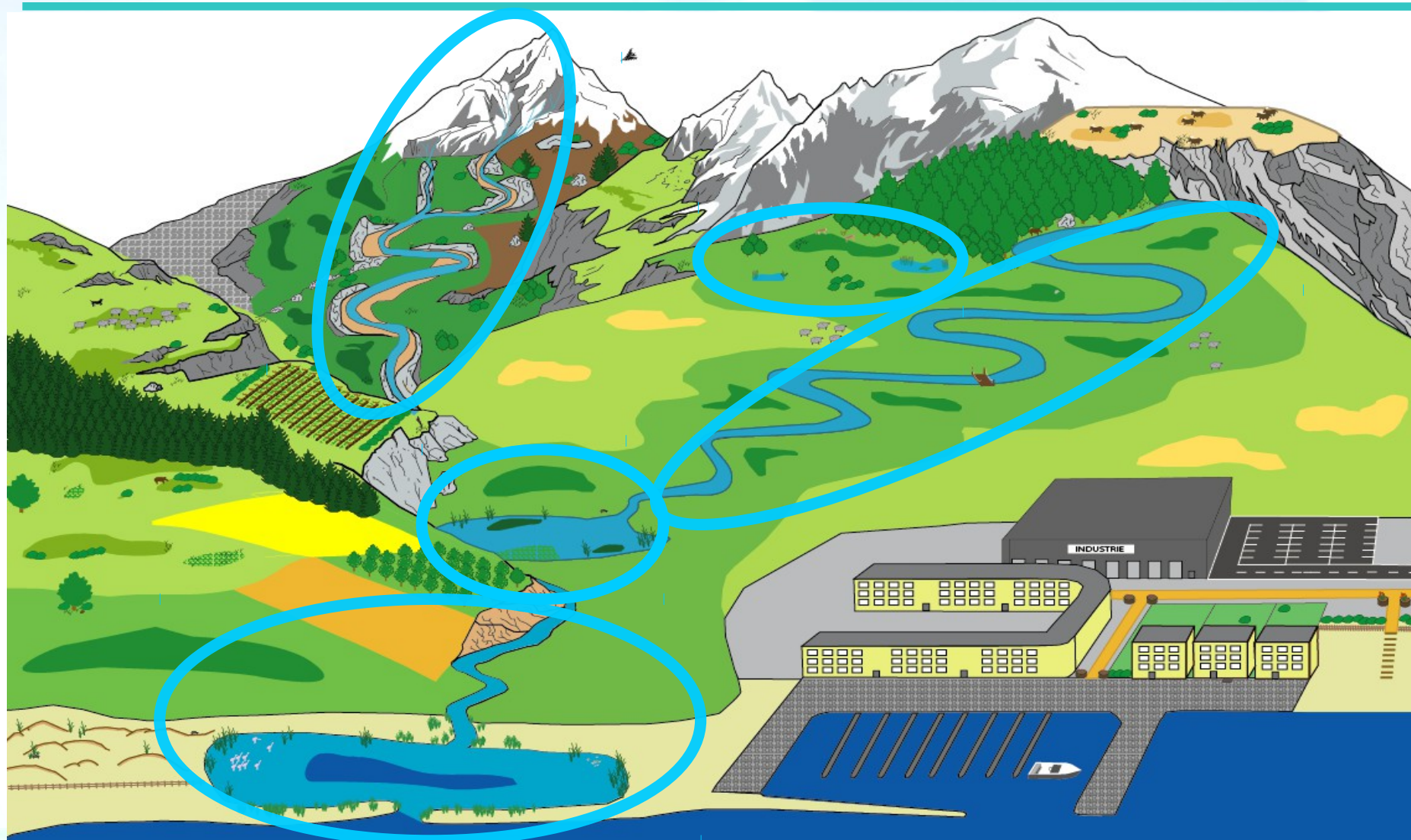
Milieu Rupestre

Milieu Sylvicole

Milieu Marin

Milieu Urbain

Milieux Humides

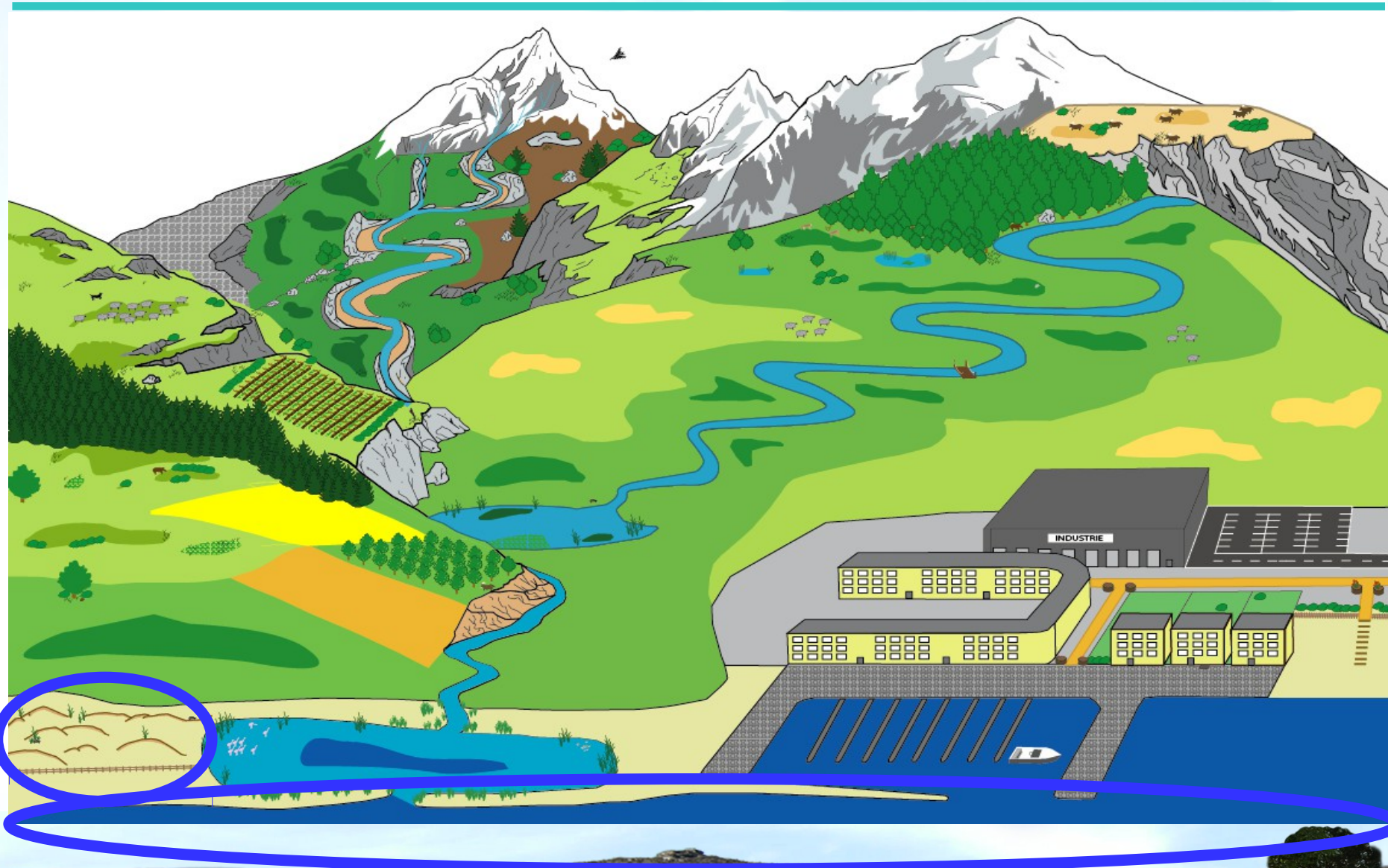


Milieux Humides

- Lacs / Étangs
- Cours d'eau
- Mares temporaires / permanentes
- Ripisylves
- Prairies Humides
- Sansouires
- Marais à cladium
- Lagunes
- Roselières
- Prés salés
- Sources pétrifiantes



Milieux Marin

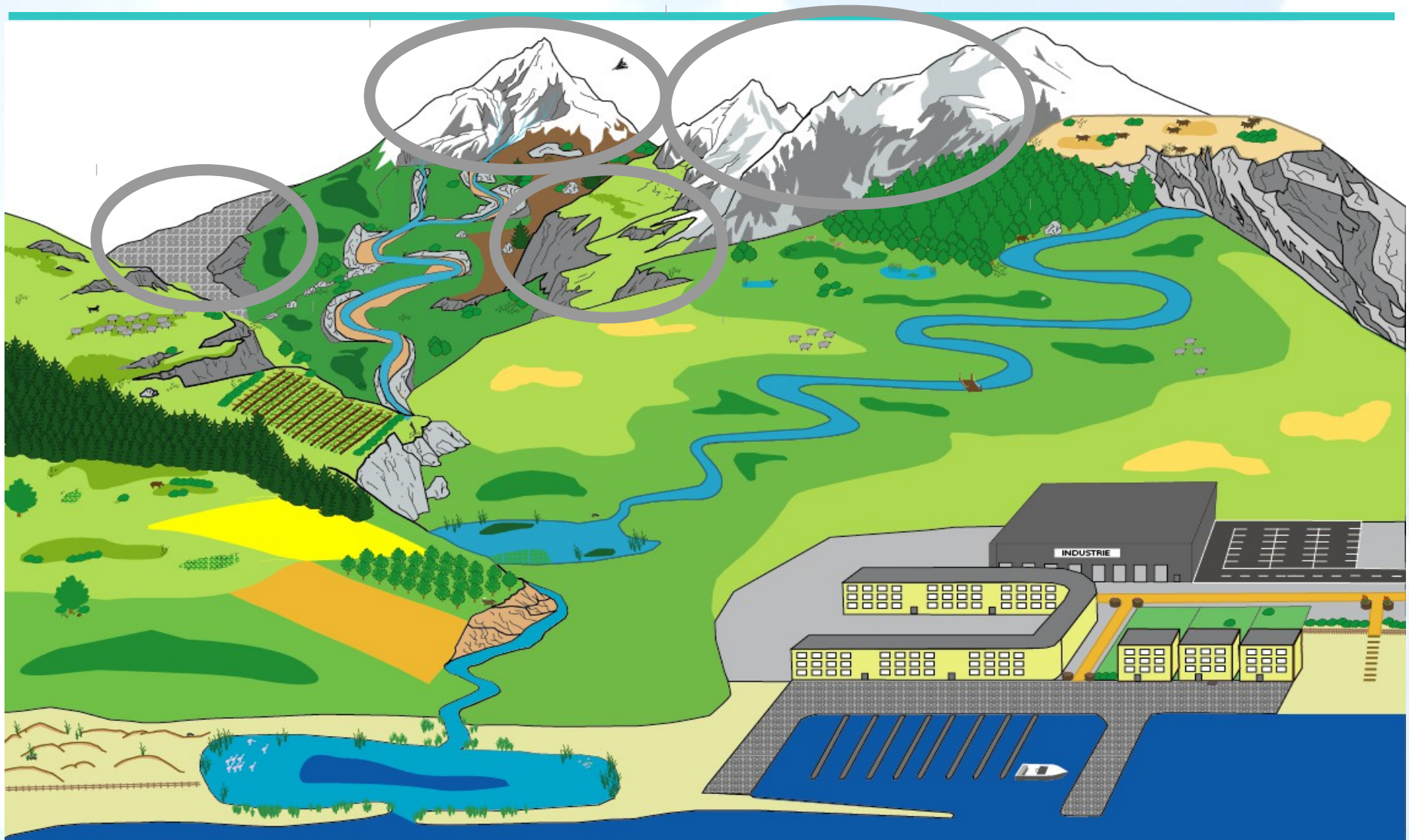


Milieux Marin

- Mer
- Herbier de zostère
- Salin
- Baie de mer
- Dune / Cordon dunaire
- Laisse de mer



Milieux Rupestre

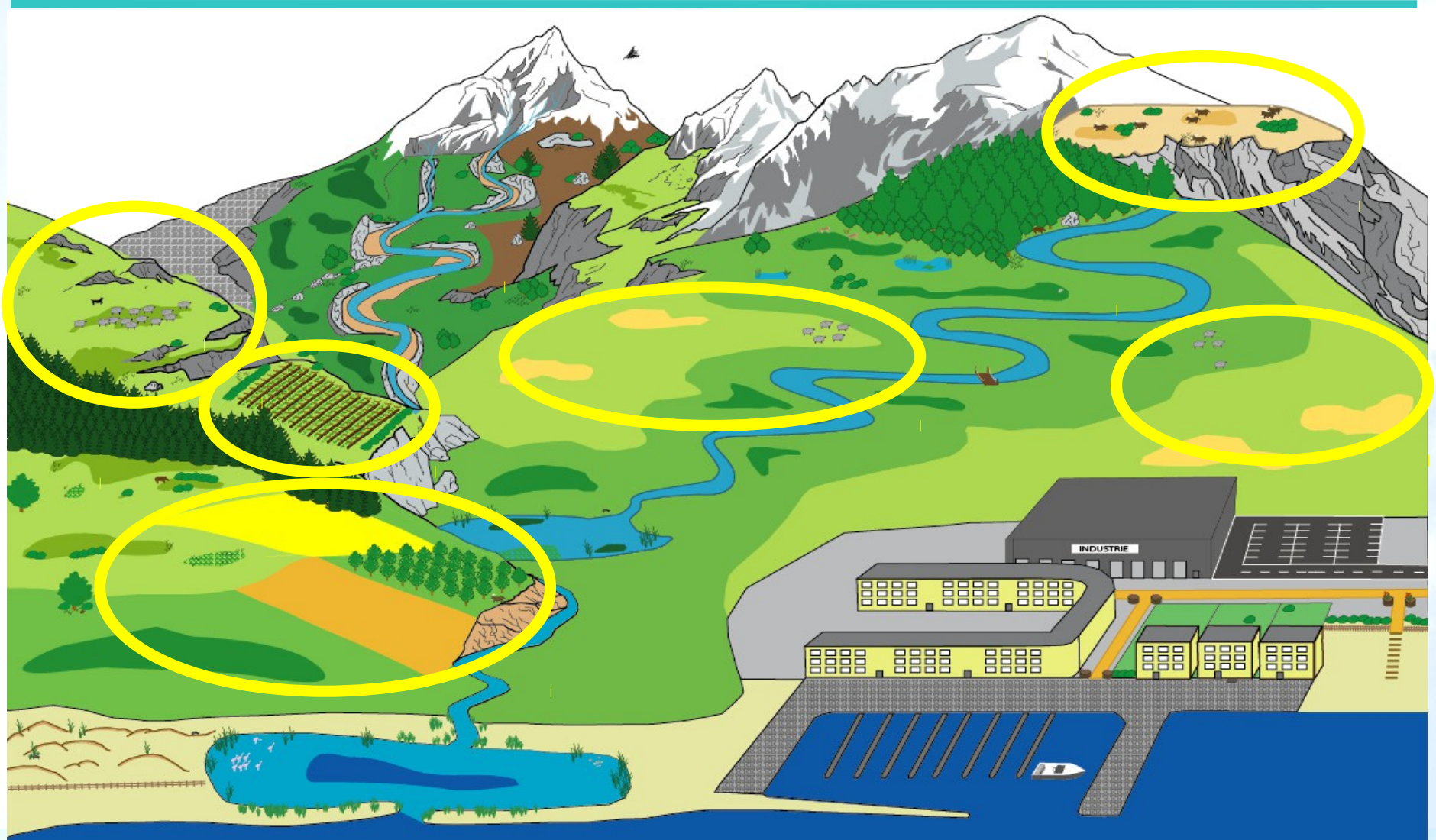


Milieux Rupestre

- Falaises
- Anfractuosités



Milieux Agropastoraux

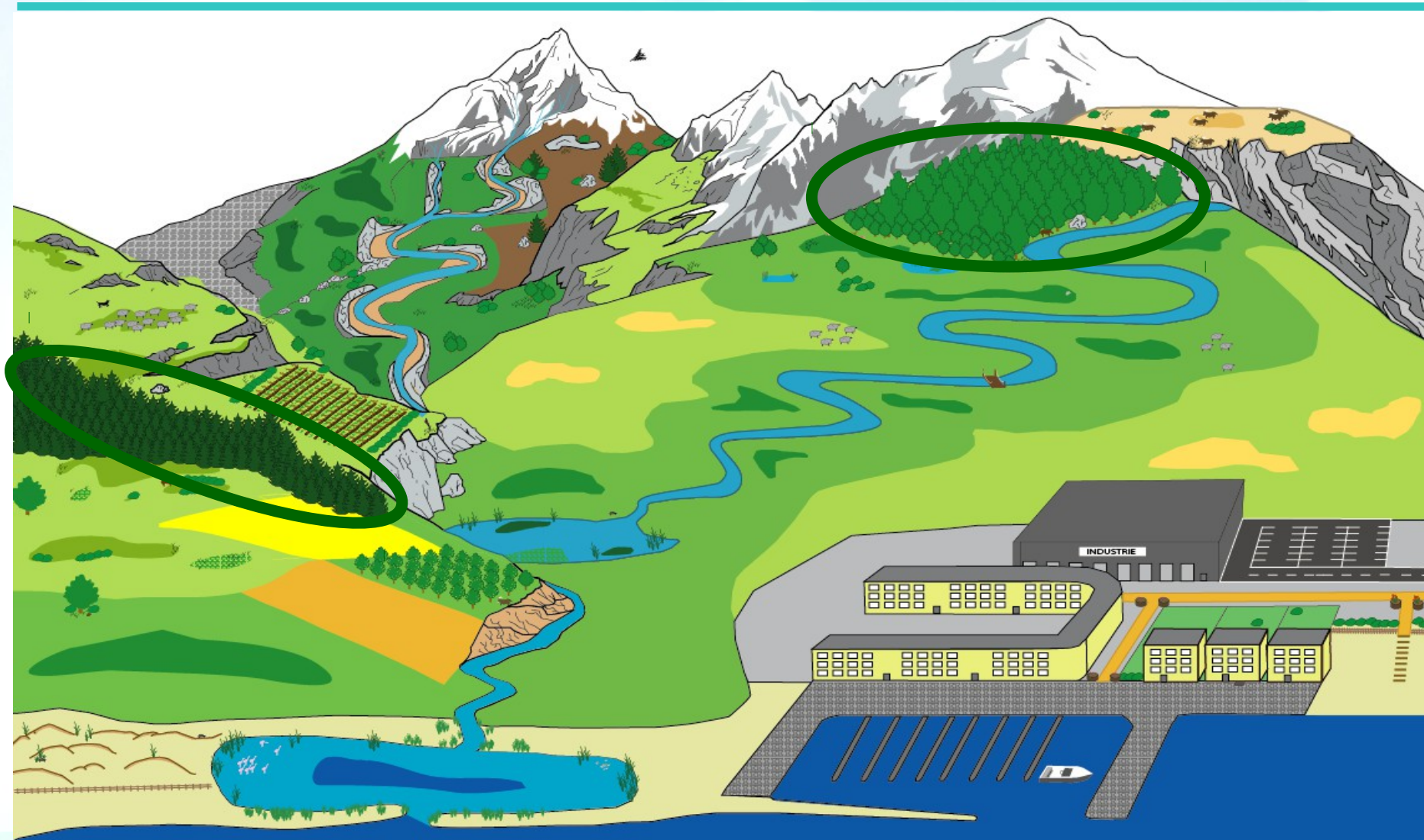


Milieux Agropastoraux

- Friches agricole
- Prairies (de fauches, etc.)
- Garrigues
- Causses
- Pelouses substeppe



Milieux Sylvicoles

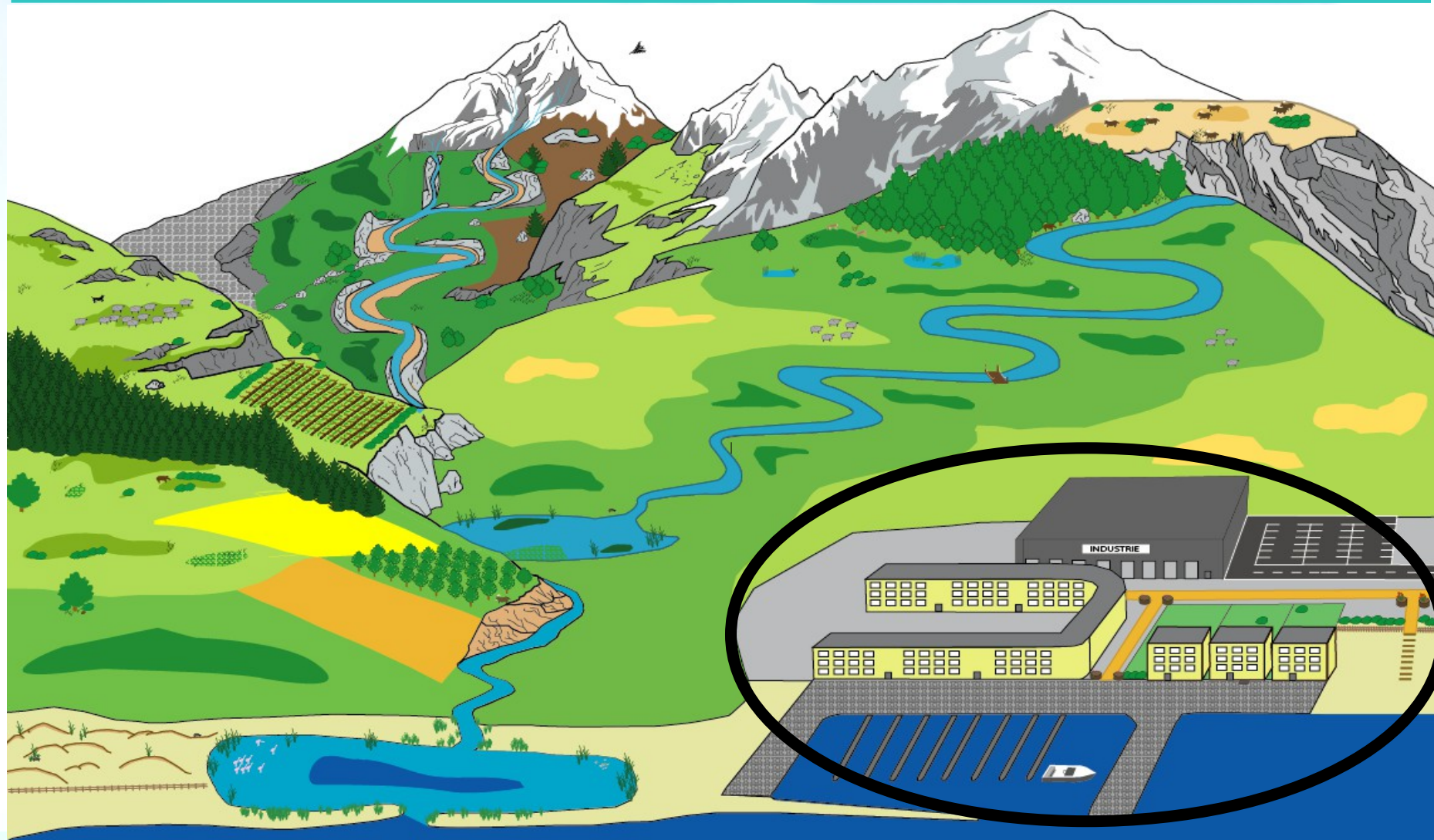


Milieux Sylvicoles

- Forêts de résineux
- Forêts de chêne
- Forêts de feuillus



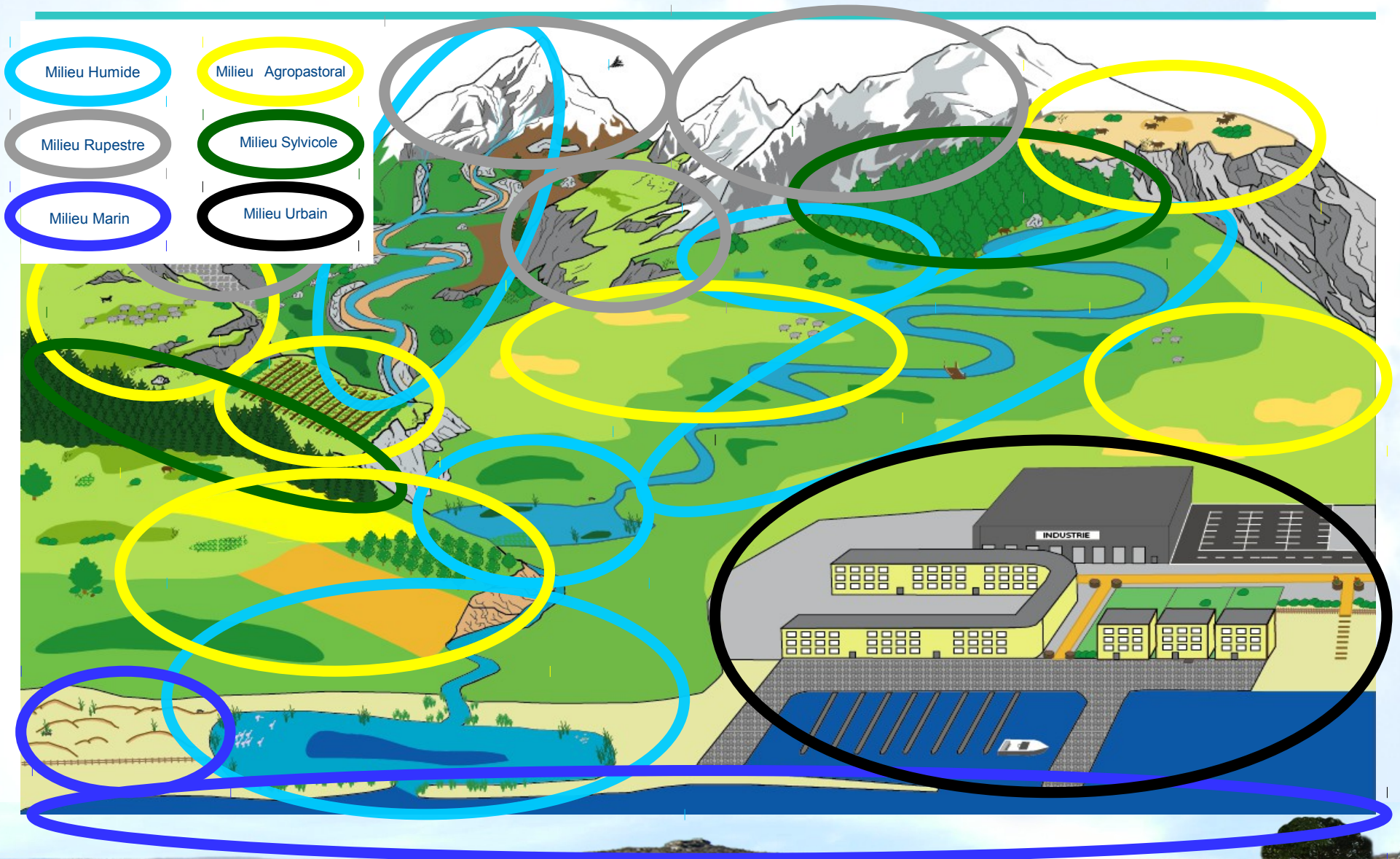
Milieux Urbains



Milieux Urbains

- Centre-ville / Ville
- Port
- Zone d'activités économique
- Zone d'aménagement
- Complexes commerciaux

Tous Milieux



Activités Professionnelles Rencontrées

- **Documents d'urbanisme** (SCOT, PLU-i,...) : prescriptions afférentes aux différents espaces - urbains, à urbaniser, agricoles, naturels, forestiers
- **Projets d'aménagement d'ensemble** (ZAC, UTN, golf,...) : procédures lourdes modifiant de manière conséquente, et généralement irréversible la nature des milieux (peuvent être soumis à étude d'impact)
- **Application du droit des sols** : permis d'aménager, permis de construire (production énergies renouvelables), déclaration préalable (ravalement de façade, changement de destination des combles et des caves pouvant avoir une incidence sur l'accès aux gîtes à chauves-souris)

Facteurs d'Incidences et de Menaces *

Article L.101-2 du code de l'urbanisme :

Besoins de mobilités

Renouvellement urbain

Développement urbain maîtrisé

Restructuration des espaces urbanisés

Utilisation économique des espaces NAF

**Préservation et remise en bon état
des continuités écologiques**

Lutte contre le changement climatique

**Protection des milieux naturels, etc.
de la biodiversité, des écosystèmes, etc.**

Prévention des risques,
des pollutions et des nuisances de toute nature

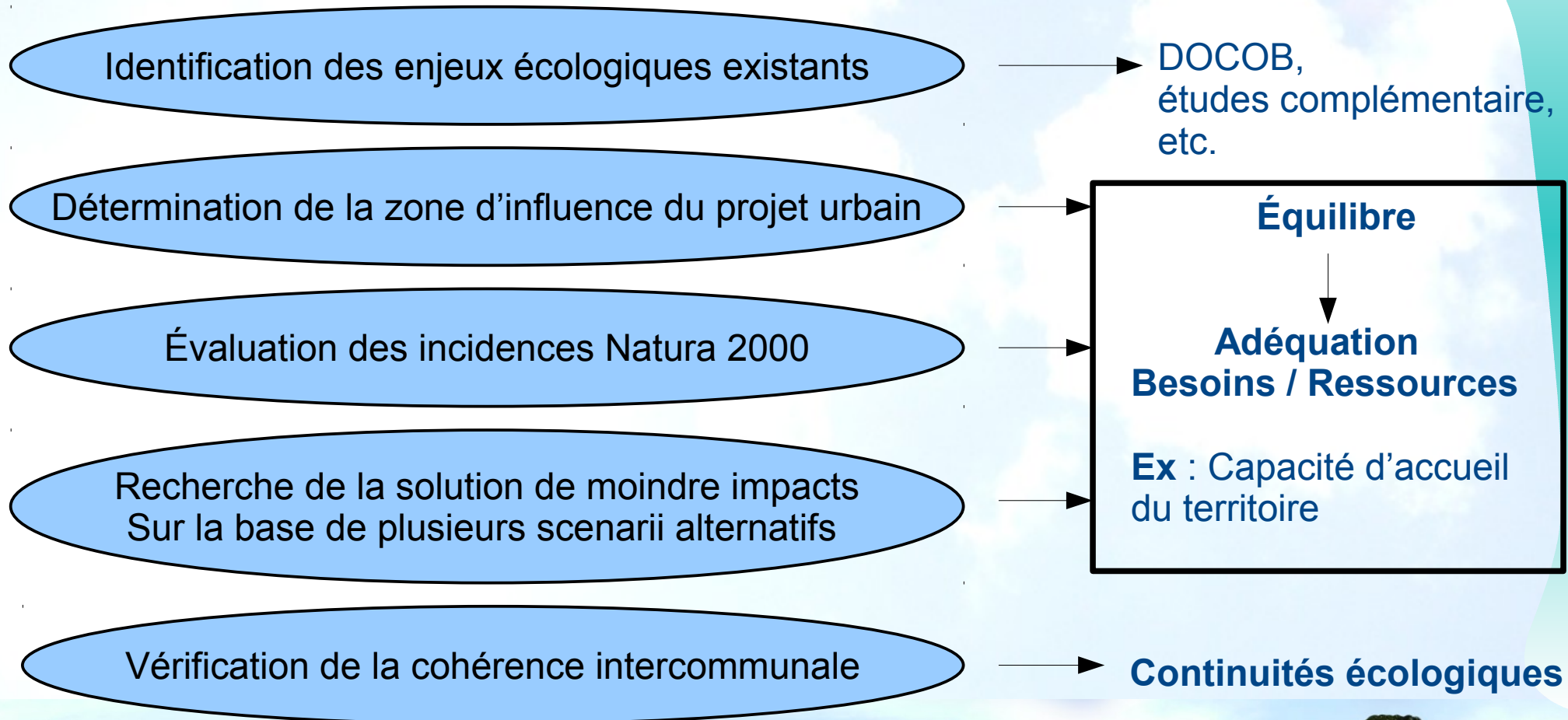
Protection des sites, milieux et paysages naturels

Équilibre

(*) Listes non exhaustives

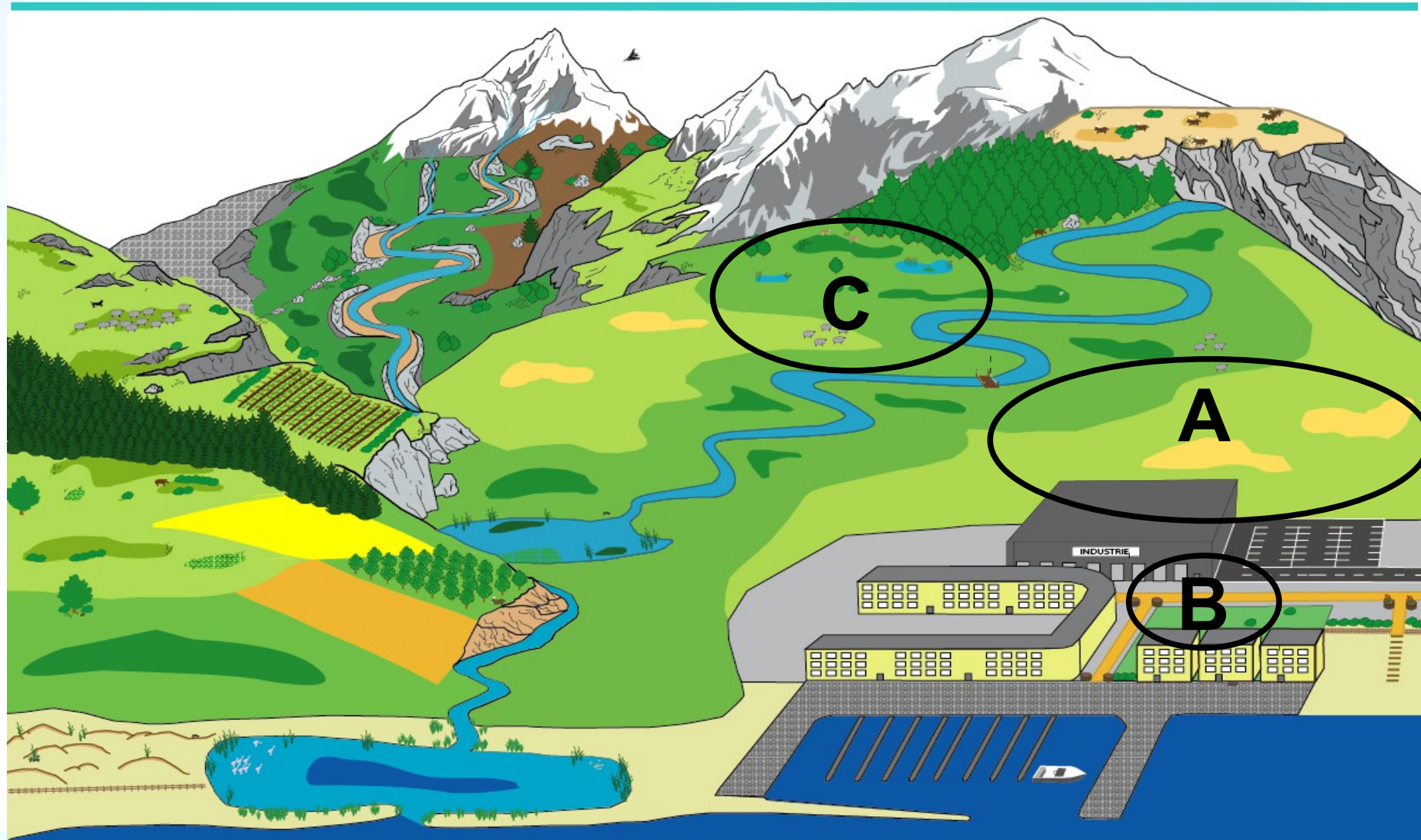
Facteurs d'Incidences et de Menaces *

Article L101-2 du code de l'urbanisme :



(*) Listes non exhaustives

Incidences et Menaces : Scenarii



Incidences directes *

Modification de l'occupation du sol par la création de projets urbains

- Altération d'habitats d'espèces (reproduction, alimentation, déplacement) : perte de terrain de zone de chasse, altération de zones de quiétude, effarouchement provoquant l'abandon de nid et échec de reproduction
- Disparition de zones humides et points d'eau sauvages

Fragmentation de réservoirs et de corridors écologiques

- Modification et/ou destruction de corridors de déplacement des espèces
- Développement d'espèces invasives végétales et animales
- Perturbation complète du système écologique

(*) Listes non exhaustives

Incidences indirectes et menaces *

Élargissement de la zone d'influence du projet urbain autour de la zone urbanisée

- Perte de terrain de zone de chasse, altération des zones de quiétude, effarouchement provoquant l'abandon de nid et échec de reproduction

Pollutions (sonore / environnementale / lumineuse / chimique)

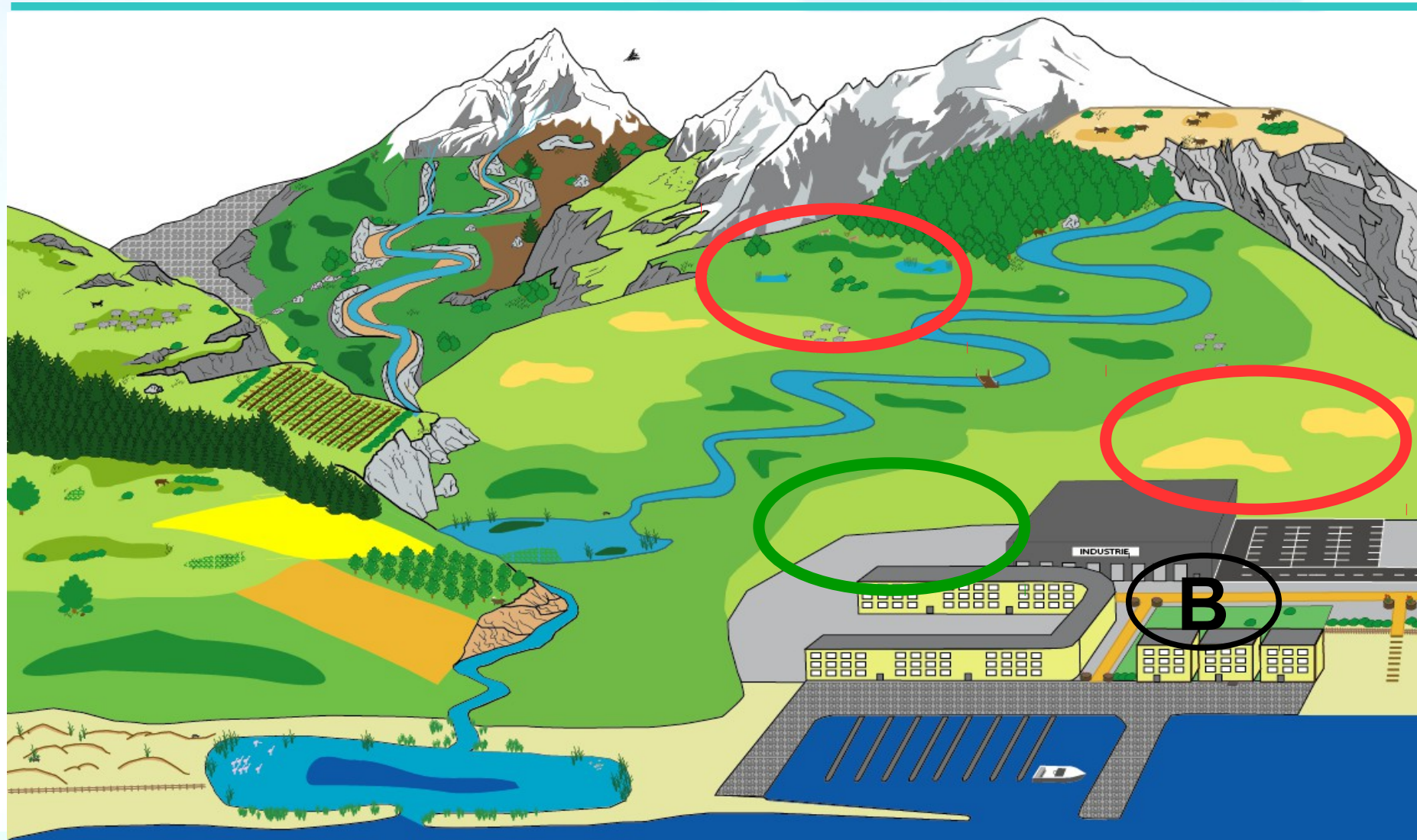
- Altération d'habitats d'espèces (reproduction, alimentation, déplacement)
- Dégradation des ressources alimentaires (diminution ou pollution des ressources)
- Déversement d'hydrocarbures, traitements phytosanitaires,...
- Poussières dues à l'urbanisation (phase chantier notamment) et activités industrielles (ICPE Carrières,...)

Autres

- Fréquentation humaines anarchiques et surfréquentation touristique
- Développement non-maîtrisé des itinéraires et chemins
- Absence de gestion écologique en zones urbanisées (ex : suppression d'arbres à cavité où nichent oiseaux et chauves-souris)
- Disparition de friches urbaines ou industrielles
- Suppression d'espaces boisés
- Dépôts remblais, déchets du BTP, décharges sauvages

(*) Listes non exhaustives

Mesure d'évitement et de réduction



Mesure d'évitement et de réduction *

- Réduire la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Densifier les zones urbanisées avant leur extension éventuelle
- Réaliser les travaux en respectant les calendriers de reproduction des espèces
- S'assurer que le projet urbain prend en compte ses effets sur les milieux naturels
- Mettre en place des mesures d'accompagnement du projet urbain
- Compenser des pertes d'habitats et d'espèces d'IC est un dispositif dérogatoire

Phase projet :

- Pour les communes concernées par un site Natura 2000, évaluation environnementale systématique des documents d'urbanisme (art. L.104-1 ... et R.104-1... du Code de l'urbanisme)
- Justifier que les documents d'urbanisme ont bien pris en compte les enjeux environnementaux (conformité, compatibilité, prise en compte)
- S'assurer de l'adaptation du projet aux enjeux écologiques identifiés

Phase travaux

- Adapter éclairage / bruit lors de la réalisation des travaux d'urbanisation
- Signaler et matérialiser les secteurs d'interdiction
- Sensibilisation des entreprises de travaux ciblés sur les chefs de travaux ou hiérarchie générale

(*) Listes non exhaustives

Conclusion

Évaluation des incidences



Outil d'aide à la décision pour un projet urbain maîtrisé

Merci de votre attention...